

## TARIFS VOL A VOILE 2013

Applicable du 1er janvier au 31 décembre 2013

### Adhésion □ Licence □ Assurance :

Age	- de 25 ans	+ de 25 ans
Cotisation annuelle au club à l'inscription :	100 □	120 □
Licence / Assurance :	38,50 □ / 148,10 □	83,50 □ / 226,10 □

### A la carte - à l'heure :

#### Planeur :

ASW 15	12 □	15 □
LS1 D et PEGASE C101	17 □	22 □
Biplaces Alliance 34 et SF 34	20 □	25 □

### Forfaits pratique du planeur :

Lâché :	800 □	950 □
Jusqu'au 1 <sup>er</sup> vol en solo - inclus 30 remorqués		
Illimité :	830 □	990 □
Inclus remorqués pour 360 □		

### Remorqué - au 1/100ème

Pilote à la carte : 3.00 □

Adhérent : 2 □

Convoyage, dépanne-air : 1,35 □

### Treuil :

8 □

8 □

Activité selon la saison

### Vol d'initiation en planeur - assurance incluse.

1 vol : 65 □

Groupe au-delà de 5 personnes : 50 □

### Passeport découverte du vol en planeur - assurance incluse.

1 à 2 journées □ 2 vols □ découvrir :	160 □
2 à 3 journées □ 3 à 4 vols □ découvrir et apprendre :	280 □
4 à 6 journées □ 4 à 6 vols □ apprendre et pratiquer :	405 □

### Avion Rallye 180 T - Renouvellement ou obtention qualification remorquage

Membres : 1,35 □ / 100ème

Extérieurs : 1,35 □ / 100<sup>ème</sup>+ cotisation club

### Bourses fédérales 2013 :

Pour pouvoir prétendre aux bourses, il faut :

Avoir entre 14 et 25 ans (au moment des vols).

Etre ressortissant de l'Union Européenne.

Etre membre d'une association agréée par les Ministères Jeunesse et Sports et Transports.

Fournir la copie de la carte d'identité ou la copie du livret de famille.

Faire une demande auprès de son club.

Dispositif :

Titulaire du BIA -> 150□ au laché et 300□ pour le brevet.

Non-titulaire du BIA -> 150□ au laché et 200□ pour le brevet.

**Crédit minimum d'accès au vol : 50 □.**